

7.1.7 – Autres documents à caractère budgétaire  
ou comptable

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  
21 juin 2022

***L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures***, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Cammal Francis, Maire

Etaient présents :

M. Rougeron, Mme de Metz, M. Bichon, Mme Chambon, M. Hidas, Mme Pingot, M. Greuin, Adjoint

Mmes Lemaître Clément, Gault, Devernois, M. Crozat, Mmes Gouveia, Agogué, MM. Mohr, Pouget, Chevré, Mme Do Souto, MM. Renard, Amalal, Mmes Roger, de Crémiers, M. Colpin, Mmes Pédro et Flandry, Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Damon	à	M. Pouget
Mme Bourdin	à	Mme Devernois
M. Pereira Dos Santos	à	Mme Chambon
Mme Chevallier	à	M. Crozat
Mme Terrasse	à	Mme Agogué
Mme Riby	à	Mme Roger

Etaient absents : M. Fromentin et M. Franchina

Secrétaire de séance : Mme Chambon

Nombre de Conseillers

En exercice	33
Présents	25
Votants	31

**Délibération n° 2022/50**

**OBJET : Approbation du compte de gestion 2021 du budget annexe de l'eau de la Ville de Gien**

*Vu l'article L.1612-12 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les articles D2343-2-3-4-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

Le Trésorier Principal dresse d'après ses écritures un état de la situation de l'exercice clos. Ce compte de gestion retrace les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'exercice. Ces éléments doivent concorder avec le compte administratif de la collectivité.

Cet état est remis par le Trésorier au Maire pour être joint au compte administratif et servir de règlement définitif des recettes et des dépenses de l'exercice antérieur.

Le Conseil entend, débat et arrête le compte de gestion du Trésorier Principal, sauf règlement définitif par le Juge des comptes.

Le compte de gestion était consultable depuis le 3 juin 2022 au Service des Finances au Centre Administratif, 3 chemin de Montfort.

**LE CONSEIL**

- les explications du rapporteur entendues,
- sur avis favorable de la commission finances, déontologie, commande publique et affaires générales du 1<sup>er</sup> juin 2022,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ARRETE** le compte de gestion 2021 du budget annexe de l'eau.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les Membres présents à la séance.

**Certifiée exécutoire,**  
*Les formalités de publicité ayant été effectuées*  
*le : 4 juillet 2022*

Pour extrait conforme  
à Gien, le 5 juillet 2022

Le Maire,  
Francis Cammal

A blue ink signature of Francis Cammal is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRE DE GIEN' at the top and 'Gien' at the bottom, with a central emblem depicting a building and a sun.